



A quoi joue le ministère de l'Intérieur ? C'est la question que posent beaucoup de professionnels du transport après l'annonce lundi dernier dudit ministère d'accorder une compensation aux professionnels des taxis de première et deuxième catégories en raison de la hausse des prix des carburants suite à l'application du système d'indexation partielle. Une proposition que les transporteurs ont déjà reçue et rejetée dans un passé récent.

«Nous nous sommes réunis la semaine dernière avec les gouverneurs des provinces et préfectures qui nous ont présenté la proposition du ministère de l'Intérieur mais nous leur avons fait part de notre décision de la rejeter», nous a déclaré Moustafa Lkihal, secrétaire général de la Fédération nationale des professionnels du transport (FNPT). Des propos que nous a tenus Abdelhadi Samad, secrétaire général du Conseil régional des taxis de Casablanca (CRTC) et que nous avons publiés dans notre édition du 18 septembre courant. Ce dernier nous avait affirmé qu'il y a eu effectivement des contacts avec le ministère de l'Intérieur concernant la mise en place d'un système d'indemnisation spécial pour les professionnels du transport et que ces derniers ont préféré ne pas lui donner suite.

Pour les transporteurs, il est clair que le timing de l'annonce de ce système de soutien en dit long sur les vraies motivations du ministère de l'Intérieur. « Pourquoi lui a-t-il fallu tout ce temps pour annoncer la mise en place de ce soutien ? Pourquoi l'a-t-il fait le jour même où nous nous étions mis en grève ? », s'est demandé Moustafa Chaaoun, secrétaire général du Syndicat marocain des professionnels du transport (SMPT).

Mais il n'y a pas que le timing qui pose problème, l'immixtion du ministère de l'Intérieur dans ce dossier suscite également quelques inquiétudes. « Pourquoi ce dossier doit-il être géré par ce département et non par celui de l'Équipement et du Transport ? Et pourquoi il y a trop d'intervenants et pas un seul interlocuteur ? », s'est interrogé Moustafa Lkihal à ce propos. Le contenu même du communiqué du département de Mohand Laenser suscite beaucoup d'interrogations. Car si l'annonce évoque la mise en place d'un soutien, qui sera accordé trimestriellement sous forme de virements directs via Barid Al-Maghrib, compensant la différence de prix, les professionnels estiment que ce système va engendrer plus de problèmes qu'il n'en résoudra.

Au niveau de sa gestion, les professionnels seront appelés à remplir chaque mois un formulaire comportant des informations sur le nombre d'heures de travail effectuées, les heures de départ et d'arrivée, ainsi que le nombre de litres de gasoil consommés et leur prix. « Des données qui doivent être retranscrites correctement par des chauffeurs dont un grand nombre est analphabète », a souligné Moustafa Chaaoun.

Le second problème a trait aux modalités de versement de ces compensations. Les professionnels se demandent qui sera le véritable bénéficiaire de ce soutien puisque les taxis sont gérés conjointement par les chauffeurs et les propriétaires des agréments. « On se

## Les taximen rejettent les propositions de l'Intérieur - Casablanca

Écrit par Administrator

Mercredi, 25 Septembre 2013 11:08 -

---

demande qui sera habilité à aller récupérer la différence des prix sur les quantités de carburant consommées auprès de Barid Al-Maghrib ? », s'est interrogée notre source.

Que demandent donc les professionnels ? Ils exigent, d'abord, le dialogue. Pour eux, il n'y aura pas de solution à ce problème sans que des pourparlers ne soient engagés avec les transporteurs. Mieux, certains proposent même au gouvernement de verser ces compensations à la CNSS et émettre ainsi le décret relatif à la couverture sociale en stand-by depuis longtemps.

[Joomla SEO powered by JoomSEF](#)